

Annexe I

Bilan de la justice pénale internationale

L'impact du système du Statut de Rome sur les victimes et les communautés touchées

Modèle de document¹

1. Type de débat

Panel sur l'impact du système du Statut de Rome sur les victimes et les communautés touchées : comment la sensibilisation, la participation des victimes, les réparations et le Fonds au profit des victimes peuvent créer cet impact sur celles-ci.

2. Nom de l'orateur principal, des panélistes et de l'animateur

Orateur principal : Mme Radhika Coomaraswamy, Représentant spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour les enfants et les conflits armés (à confirmer)

Animateur et Rapporteur : M. Eric Stover, Directeur de la *Human Rights Center* (un centre pour les droits de l'homme) de l'Université de Berkeley, auteur de nombreux ouvrages sur les crimes de guerre et la justice pénale internationale

Panélistes:

Mme Justine Masika Bihamba, co-fondatrice et coordinatrice de Synergie des Femmes pour les Victimes des Violences Sexuelles – SFVS, un groupement qui réunit de nombreuses initiatives locales

Mme Elisabeth Rehn, Président du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes

Mme Carla Ferstman, Directrice de Redress, une organisation internationale pour les droits de l'homme ayant pour mandat d'aider les victimes de torture et d'autres crimes internationaux connexes à obtenir la justice

M. David Tolbert, Président du Centre International pour la Justice Transitionnelle (ICTJ)

Mme Binta Mansaray, Greffier de la Cour spéciale pour la Sierra Leone (à confirmer)

Mme Sonia Robla, Chef de la Section de l'information et de la documentation de la Cour Pénale Internationale (à confirmer)

¹ Un modèle de document actualisé est disponible au lien hypertexte suivant : <http://www.icc-cpi.int/Menus/ASP/ReviewConference>.

3. Programme de travail provisoire

Mercredi 2 juin 2010

10:00-10:05 Court métrage en guise d'introduction

10:05-10:20 Allocution principale

10:20-12:00 Débat du panel

12:00-12:45 Dialogue avec la salle

12:45-13:00 Conclusions

13:00-15:00 Manifestation parallèle sur le Fonds au profit des victimes après le débat du panel, parrainée par le Chili et la Finlande (organisée par le Fonds au profit des victimes)

4. Résultats escomptés

Déclaration (comprise dans la déclaration plus large de la Conférence de révision)

Résolution

Engagements (appliquer des mesures nationales et lois sur les victimes/témoins)

Renforcement du soutien financier du Fonds au profit des victimes

Rapport final avec une compilation des conclusions, contributions et documents en rapport avec le sujet, et qui couvre aussi, dans la mesure du possible, les manifestations parallèles en rapport avec le sujet organisées lors de la Conférence de révision.

5. Matériel de référence

Le rapport du Groupe de travail de La Haye du 5 mars 2010 (l'essentiel du contenu matériel évoqué dans l'annexe)

Un document de référence (à rédiger avant la Conférence de révision)

6. Informations supplémentaires : liste des manifestations parallèles, activités et publications

Pour être complets, les points focaux voudraient partager avec tous les manifestations, activités et publications en rapport avec l'exercice du bilan dont ils ont été informés. Les points focaux ne participeront pas à l'organisation de ces manifestations, mais essaieront d'inclure dans le rapport final toutes les conclusions que ces manifestations pourront éventuellement contribuer à l'exercice du bilan.

Manifestations lors de la Conférence de révision

Manifestations prévues dans le **bâtiment de la Conférence** :

- Initiative de la *Open Society* : Panel sur la sensibilisation ;
- La Coalition pour la Cour pénale internationale (CCPI) : Le bilan de la société civile : l'impact du Statut de Rome sur les victimes et communautés touchées ;
- Le Centre International pour la Justice Transitionnelle (ICTJ) : Bilan de l'impact de la CPI au Kenya, en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Soudan et en Colombie ;
- La Coalition Ougandaise pour la Cour pénale internationale (UCCPI) / No Peace Without Justice (NPWJ) / Hurinet : séance d'information sur les missions en Ouganda précédant la Conférence ;
- Le Groupe de travail sur les droits des victimes (GTDV) : manifestation sur la participation des victimes ; et
- L'Initiative internationale en faveur des droits des réfugiés : panel sur les intermédiaires.

Événements prévus pour **l'espace du peuple**, un forum situé sur les lieux de la Conférence de révision destiné à la société civile :

- Le Groupe de Travail des Droits des Victimes : une manifestation de commémoration avant le début de la Conférence de révision ;
- Le Groupe de Travail des Droits des Victimes : une réunion d'experts sur les traumatismes massifs ; et
- *Women's Initiatives for Gender Justice* (initiatives de femmes pour une justice des genres) : manifestation parallèle sur une « Cour des femmes », faisant intervenir des activistes des pays des situations pour les droits des femmes et la paix.

Activités précédant la Conférence de révision

Le questionnaire du Groupe de Travail des Droits des Victimes dans le cadre des initiatives de sensibilisation pour la Conférence de révision de la Fondation pour les victimes ougandaises *Uganda Victims Foundation* (UVF), la Ligue pour la Paix et les Droits de l'Homme² et des organisations de femmes dans l'est de la République démocratique du Congo ; un atelier de l'UVF (*Uganda Victim's Foundation*) / REDRESS a été organisé en février à Lira, au nord de l'Ouganda, rassemblant des membres de 14 districts du nord du pays pour débattre notamment du questionnaire (avec la participation d'ONGs de la République démocratique du Congo) ;

Human Rights Network (réseau pour les droits de l'homme) / Coalition de l'Ouganda pour la Cour pénale internationale (HURINET/UCCPI) et *No Peace Without Justice* (NPWJ) visites de délégués des États Parties en Ouganda pour rencontrer des victimes, communautés touchées et autres parties prenantes concernées ;

Les initiatives de femmes pour une justice des genres, en coopération avec le *Nobel Women's Initiative* (Initiative des femmes Nobel), va convoquer en avril un « Dialogue International sur la justice des femmes » avec 80-90 spécialistes de la question du genre, théoriciens juridiques féministes et praticiens, médiateurs pour la paix, juristes, partisans des droits des femmes, chefs politiques et autres intervenants clés. Les participants vont identifier les directions stratégiques

² Une ONG basée en RDC, en Ituri et au Nord Kivu.

requis pour développer la justice des femmes par l'application et l'utilisation du Statut de Rome et de la Cour pour préparer la Conférence de révision ; et

« Pré »-Conférence de révision, rassemblant la société civile, avec des groupes de travail sur chaque sujet du bilan, au cours de la semaine qui précède la Conférence de révision du *Human Rights Network* (réseau pour les droits de l'homme) / Coalition de l'Ouganda pour la Cour pénale internationale (HURINET/UCICC).

Contributions écrites/documents de référence

Rapport sur les activités du Fonds au profit des victimes ;

Étude longitudinale sur les enseignements de l'impact du Fonds au profit des victimes ;

Rapport de l'UVF (*Uganda Victims' Foundation*) suite à l'atelier du 15-17 février sur l'impact de la Cour sur les victimes et les communautés touchées ;

Article de fond du Groupe de Travail des Droits des Victimes concernant l'impact de la Cour sur les victimes et les communautés touchées, fondé sur les résultats du questionnaire;

Article éventuel de l'UVF (*Uganda Victims' Foundation*) / REDRESS concernant l'impact de la Cour sur le processus de paix en Ouganda, et lois correspondantes, ex. le Projet de loi sur les crimes internationaux, le Projet de loi sur la réconciliation ;

Rapport/article de la Ligue pour la Paix et les Droits de l'Homme concernant l'impact de la Cour sur les victimes et communautés touchées dans l'est de la République démocratique du Congo ;

Rapport sur les visites des délégués des États en Ouganda du *Human Rights Network* (réseau pour les droits de l'homme) / Coalition de l'Ouganda pour la Cour pénale internationale (HURINET/UCICC) et NPWJ (*No Peace Without Justice*) ;

Rapport d'Avocats Sans Frontière (ASF) : la République démocratique du Congo et le système du Statut de Rome : 7 ans après la ratification : les attentes et perceptions des victimes Congolaises qui ont essayé de participer aux procédures pénales des juridictions nationales et de la Cour pénale internationale ; et

Rapport du Centre International pour la Justice Transitionnelle (ICTJ) concernant des études de cas sur l'impact de la Cour pénale internationale au Kenya, en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Soudan et en Colombie, et éventuellement un document d'information sur les réparations et la Cour pénale internationale.